

L'ÉCHO DU BARQUIER



N° 48

Anniversaire
80 ans de la libération de Saint-Bonnet
21 Août 2024

Le mot du Maire

Au printemps dernier, le maire et le conseil municipal de la Fare nous ont demandé de travailler ensemble sur une possible fusion de nos deux communes. L'idée n'est pas nouvelle. Alain IVALDY l'ancien maire, nous avait déjà sollicité en 2014. La fusion avec Bénévent et les Infournas datant de 2013, notre priorité était alors tournée vers la structuration de notre commune nouvelle et de ses services. Un travail conséquent de mise en cohérence qui ne nous permettait pas d'entreprendre un rapprochement immédiat avec la commune de La Fare.

Aujourd'hui, il nous semble que le moment est opportun pour rouvrir les débats et la voie à ce projet afin d'œuvrer à la sécurisation et au renforcement des services que nos deux communes rendent au quotidien aux habitants des vallées du Champsaur Valgaudemar.

Sur tous les documents d'urbanisme locaux comme régionaux, nos deux villages sont clairement identifiés comme une seule centralité principale au sein des vallées du Champsaur et du Valgaudemar. Chacun peut le constater lorsqu'il franchit le pont qui unit nos communes au-dessus du Drac et qu'il part faire ses courses de part et d'autre de ce dernier.

Au moment où j'écris ces lignes, nous ne connaissons pas le résultat de la concertation que les élus Farassons ont voulu sur leur commune. Que le rapprochement de nos communes trouve son aboutissement en cette fin d'année 2024 ou non, nous pensons que cette démarche reste un projet d'avenir qui a tout son sens au service des habitants.

Dans un contexte budgétaire national difficile et de baisse des dotations aux collectivités, il est opportun

de mutualiser nos moyens afin d'améliorer les services rendus et la qualité de vie sur notre territoire.

Notre médiathèque poursuit par ailleurs sa montée en puissance avec ses nombreux festivals, le nombre d'abonnés ne cesse d'augmenter et nous venons de recevoir deux prix, d'abord le premier prix régional des constructions bois et dernièrement le grand prix départemental de la construction et de l'architecture durable. Cet équipement fait rayonner notre village au-delà de notre vallée.

De même le vote en grand nombre des Saints-Bonnetiers lors des législatives a été récompensé d'une Marianne du civisme, remise le 9 décembre par la fédération des anciens maires dans l'hémicycle du département.

Thierry ESCALLIER a fait valoir ses droits à la retraite après trente huit années au service de notre commune. Nous tenons ici à le remercier pour son travail et lui souhaiter une bonne retraite. De même, Jean Michel GOMEZ a aussi fait valoir ses droits à la retraite après cinq années passées avec nous, nous le remercions aussi pour son enthousiasme et le travail réalisé.

L'année 2024 se termine avec l'achèvement des travaux de l'aire multimodale à côté de la gare des cars près du collège, la route des noisetiers prend forme ainsi que les futurs lotissements de ce quartier. Nous avons inauguré le 6 décembre les trois stations d'épuration des hameaux de Charbillac, Pisançon et les Infournas, ainsi que leurs réseaux d'eaux usées et potables refaits à neuf.

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année et nous nous retrouvons pour les vœux le 11 janvier 2025 à 19 heures.



Laurent DAUMARK

Maire et Vice-président de la Communauté de Communes du Champsaur-Valgaudemar



N°48 / Hiver 2024 / Bi-annuel

Remerciements pour leur participation à la rédaction et l'élaboration du journal : Samuel Audebeau, Marie-Anne Bourgeois, Elsa Bouteloup, Eva Chalard, Laurent Daumark, Isabelle Fournier, Frédéric Gaillard, Michaël Gaume, Jean-Yves Garnier, Dominique Goury, Virginie Le Toumelin, Laurent Michel, Nicolas Pascal, Serge Pastor, Emmanuelle Pellegrin, Patrick Ringeval, Quentin Rostan.

Le Maire et le Conseil Municipal de Saint-Bonnet-en-Champsaur ont le plaisir de vous inviter à la réception des vœux du maire, le 11 janvier 2025 à 19h, Salle de la Mairie.



L'équipe municipale

Adjoints au maire



Jean-Yves GARNIER
Premier adjoint



Emmanuelle PELLEGRIN
Deuxième adjointe



Dominique GOURY
Troisième adjoint



Virginie LE TOUMELIN
Quatrième adjointe



Roland BERNARD
Cinquième adjoint

Conseillers municipaux & communautaires



Aurélie DESSEIN



Fabien FERRARO



Frédéric GAILLAND



Rémy GONSOLIN



Nelly MARY

Conseillers municipaux



Manon ATHENOUR



Marie-Noële CHAIX



Émilie DROUHOT



Marie FESTA



Michaël GAUME



Christian GONSOLIN



Jean-Marie GUEYDAN



Nathalie LAJKO

Sommaire

- P.

4

HOMMAGE
Jean-Yves Garnier, premier adjoint
- P.

6

RESTROSPECTIVE
Journal municipal
- P.

7

CADRE DE VIE
Tableau de bord des projets
- P.

8

VIE ASSOCIATIVE
Café de la Draye
- P.

9

SPORT
Tennis
- P.

10

TRAVAUX
Projets et investissements
- P.

14

VIE CULTURELLE
Médiathèque
- P.

15

CULTURE
Cinéma
- P.

16

ÉCOLE ET COLLÈGE
Actualités
- P.

17

ENVIRONNEMENT
Portraits éco citoyen
- P.

18

ÉTAT CIVIL
NAVETTE SKIEURS
- P.

19

TRIBUNES LIBRES
- P.

20

PROGRAMME DE NOËL

Au revoir Jean-Yves

Premier adjoint de la commune de Saint-Bonnet, pilier de la vie de notre village, Jean Yves GARNIER nous a quittés début octobre. Le conseil municipal, qui a tant apprécié son engagement, son professionnalisme et sa bonne humeur contagieuse, tenait à se souvenir de la joie que nous avons eue à le côtoyer et ainsi lui rendre au travers de ces pages toute notre reconnaissance.



Malgré sa passion pour le foot, le jeune homme deviendra finalement un instituteur en 1982 à l'école Normale où il rencontre Marie en 1985 et fondera sa famille. Celle-ci s'agrandit avec l'arrivée de Mathilde, leur fille, et plus tard Charlotte, leur petite fille. Il s'engagera auprès de la jeunesse champsaurine au sein du Réseau Rural d'Éducation notamment, et sera même nommé Chevalier dans l'Ordre des Palmes Académiques en 2007. Ses grandes fiertés au sein de l'Éducation Nationale étaient l'organisation d' « Ecoles et Cinéma », le concours « Mathador » ou encore les Rallyes Lectures. Il aura également œuvré à la modernisation numérique de notre école en développant les plans informatiques, l'achat de matériel au service des élèves et de l'éducation. Toujours préoccupé par la jeunesse, le sport et l'associatif, il sera médaillé en 2001 et 2019 par le ministère de l'Éducation Nationale et le Comité des Hautes-Alpes. La rénovation du Stade de foot, tel que nous le connaissons aujourd'hui, sera une autre de ses grandes fiertés.



C'est avec une immense peine et une profonde émotion que nous écrivons ces quelques lignes pour rendre hommage à Jean Yves GARNIER, qui est décédé brutalement le 02 octobre dernier, touché par une crise cardiaque. Cette triste nouvelle a bouleversé l'ensemble des membres du conseil et de nombreux Saints-Bonnetiers. Nous souhaitons, dans cette revue municipale de « L'Echo du Barquier » dont il était un des créateurs en 2001, retracer son beau parcours et ses nombreux engagements au sein de la commune et des associations.

Adjoint au maire depuis 2001, Jean Yves était avant tout un passionné. « Tout ce qu'il entreprenait, il le faisait à fond » nous confiait sa femme, Marie. Ne comptant pas ses heures à imaginer de nouveaux projets pour notre commune, cherchant à fédérer les gens autour de moments de partage, Jean-Yves était un homme de contact, bienveillant, curieux et plein de bonne humeur.

Durant son parcours sportif, il avait été un grand passionné de football, jouant à l'AS Mazargues et entraînant les jeunes de 1980 à 1983. Joueur également à l'ASC St Bonnet, à Orcières et Chorges, il y obtiendra en 1993-94 la Médaille d'Argent District des Alpes de football. Il se licenciera en 1999 par la suite au Tennis Club de Saint Bonnet et y apportera toute son énergie.



Saint-Bonnet fut ainsi une des premières communes à être dotée de cet outil numérique.

« L’ECHO du Barquier », ce journal devenu une vraie revue, était un peu son « bébé », et l’écrire sans lui nous émeut, mais nous oblige à poursuivre ce bel héritage... Il nous le confie avec son départ prématuré et nous en prendrons soin.

Jean-Yves aimait son village et servir l’intérêt général. Il aura été Président de l’Office du Tourisme et organisera de nombreuses manifestations et animations au cours de ses mandats. La fête du Terroir, l’Escapade Champsaurine, les concerts en été ou encore dernièrement le Concours de Fleurissement furent des moments forts de son investissement pour les autres, illustrant sa capacité à fédérer des équipes et à dynamiser des évènements.

Servir, s’investir, partager, organiser, échanger, construire, rire... Jean-Yves était un pilier de notre commune et c’est avec modestie et discrétion qu’il avait donné son temps à la commune, sans compter ni attendre particulièrement de remerciements, simplement pour faire avancer les choses. Mais son goût pour partager de bons moments nous a entraînés nombreux à travailler à ses côtés avec bonheur et joie.

Responsable de la communication, il développa et modernisa le site internet de la mairie et mit en place durant ce dernier mandat l’application mobile sur Smartphone « Panneau Pocket », destinée à communiquer à tous les habitants les informations importantes et animations de la commune.



« Jean Yves, plus qu’un élu investi, a été un ami et ce fut un honneur de travailler avec lui. Toujours dans la joie, dans l’échange humain et dans l’action, il aimait créer et innover à la recherche de nouvelles idées pour développer notre commune. Jean-Yves, sache que je te remercie sincèrement. Tu vas beaucoup nous manquer. »
Témoignage personnel M. GAUME



Notre équipe tient une dernière fois à le remercier car c’était un homme généreux qui aura marqué nos esprits et nous manque terriblement.

RÉTROSPECTIVE — JOURNAL MUNICIPAL

À travers ces couvertures, nous vous invitons à redécouvrir l'histoire de notre journal municipal, lancé pour la première fois en juillet 2001 grâce à la vision et au dévouement de Jean-Yves Garnier. Il souhaitait rapprocher les citoyens de la vie locale et créer un espace d'information pour la commune. Au fil des années, le journal a évolué dans son format, son design et ses contenus, témoignant à chaque parution des priorités et des événements de notre communauté.

Mairie de Saint-Bonnet
www.saint-bonnet-en-champsaur.net

L'ECHO du Barquier

1908 1909 à l'initiative de
Saint-Bonnet
en Champsaur

Numéro 1 - Juillet/Aout 2001

Le mot du Maire,

Quelques semaines après les élections municipales je tiens à vous remercier toutes et tous pour votre participation. Votre très large soutien pour un troisième mandat m'honore ; je deviens le doyen d'une équipe tournée résolument vers l'avenir qui souhaite mettre en place un conseil municipal jeune pour aider nos élus à prendre en charge leur avenir dans notre belle vallée du Champsaur que nous nous efforçons de rendre chaque jour plus accueillante et plus active.

Vous trouverez auprès de nous des femmes et des hommes attentifs à vos problèmes, avec de nouveaux conseils déterminés pour résoudre dans la durée ce que vous leur avez confié.

Je voudrais d'ailleurs féliciter entre autres le journal, elle a eu quelques jours pour présenter cet « Echo du Barquier » qui saura vous informer pendant 6 ans sur les activités de votre conseil municipal et de la commune.

Dans quelques semaines le premier conseil municipal du 20^{ème} Millénaire fera entrer la capitale du Champsaur sur Internet... Un événement que nos enfants des écoles maiternelles et primaires pourront suivre en direct puisque depuis ils nous maintiennent à leur écoute par leurs nombreuses lettres.

Bonne à notre communauté animatrice qui avec le comité des fêtes a mis sur pied un programme ambitieux pour cet été.

A bientôt vacances !



Journal Municipal

L'ECHO du Barquier

Numéro 1 - Juillet 2001

Attention, expansion en cours!

La commune s'agrandit, les règles de conduite changent.



Le mot du Maire

Salutations à tous les habitants de Saint-Bonnet-en-Champsaur. C'est avec plaisir que j'accueille ce premier numéro de votre journal municipal. C'est un véritable service à la commune que de vous offrir un espace d'information et de dialogue. Ce journal municipal est un véritable service à la commune que de vous offrir un espace d'information et de dialogue.

Travaux & Projets

Le conseil municipal a voté le 12 juillet 2001 la mise en place d'un service de ramassage des ordures ménagères. Ce service sera mis en place à partir du 1^{er} septembre 2001. Le conseil municipal a également voté la mise en place d'un service de ramassage des ordures ménagères. Ce service sera mis en place à partir du 1^{er} septembre 2001.

Route du patrimoine

Le conseil municipal a voté le 12 juillet 2001 la mise en place d'un service de ramassage des ordures ménagères. Ce service sera mis en place à partir du 1^{er} septembre 2001.

Journal Municipal

L'ECHO du Barquier

Numéro 16 - Décembre 2008

Le P.L.U. peut-il plaire à tous?

Le mot du Maire

C'est le moment de voter le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur. Ce document est le cadre de référence pour l'ensemble des constructions et des aménagements de la commune. Il définit les zones d'habitat, les zones d'activités, les zones de protection des paysages et des sites remarquables.

Opération neige et sécurité.

Rencontre entre collègues Hauts-Alpes et Italiens. Une opération de nettoyage des routes de montagne a été organisée par les communes de Saint-Bonnet-en-Champsaur et de Courmayeur (Italie). Les équipes ont travaillé ensemble pour assurer la sécurité des habitants et des touristes pendant la saison hivernale.

Création d'une Maison Médicale

Le CPM se refait une santé. Le Centre de Prévention Médicale (CPM) a été rénové et agrandi. Cette nouvelle Maison Médicale offrira de meilleurs services aux habitants de la commune.

Journal Municipal

L'ECHO du Barquier

Numéro 25 - Juillet 2013

Création d'une Maison Médicale

Le CPM se refait une santé. Le Centre de Prévention Médicale (CPM) a été rénové et agrandi. Cette nouvelle Maison Médicale offrira de meilleurs services aux habitants de la commune.

Le CPM se refait une santé

Le Centre de Prévention Médicale (CPM) a été rénové et agrandi. Cette nouvelle Maison Médicale offrira de meilleurs services aux habitants de la commune.

Journal Municipal

L'ECHO du Barquier

Numéro 37 - Juillet 2019

OUVERTURE DU FESTIVAL DE JAZZ PIANO DU LAC

LE JEUDI 22 AOUT À 18H À L'AULLAGNIER

LA MAISON BLANCHE

PROJET

NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE

PROGRAMME ANIMATIONS DE L'ÉTÉ



Journal Municipal

L'ÉCHO DU BARQUIER

Numéro 44 - Décembre 2022

LA MAISON BLANCHE

PROJET

NOUVEAU CENTRE TECHNIQUE

PROGRAMME ANIMATIONS DE L'ÉTÉ



Numéro 1, juillet 2001, premier numéro qui présente toujours en première page le mot du Maire. Edition de 8 pages présentant le conseil municipal, retrospective et projets. Cette année là, Jean-Pierre Festa signait son troisième mandat et le journal annonçait la création du site internet !

Numéro 5, le bulletin se transforme en format papier journal et se colore. L'édition du journal devient bi-mensuel à compter de cette année 2003. Un Conseil Municipal Jeunes était en place et organisait cette année là une animation de conduite virtuelle à l'occasion du passage du Rallye Neige et glace sur la commune.

Numéro 16, l'année 2008 marque une grande évolution pour Saint-Bonnet, qui connaît une densification avec la transition du Plan d'Occupation des Sols (POS) vers le Plan Local d'Urbanisme (PLU). La modernisation touche également la mairie, qui se dote d'un équipement permettant l'enregistrement numérique des photos et empreintes pour les nouveaux passeports biométriques.

Numéro 25, publié en 2013, il marque une étape importante avec la création de la nouvelle commune issue de la fusion de Bénévent et des Infournas. Cette évolution a motivé la modernisation et l'extension du journal municipal, qui adopte alors son format actuel : 20 pages structurées autour de différentes thématiques.

Numéro 37, en 2019, le journal bénéficie d'une refonte graphique. Quatre pages sont consacrées aux travaux : rénovation du kiosque, création d'une aire de camping-car, projet de rénovation thermique du petit gymnase, construction du nouveau centre technique municipal...

Numéro 44, en 2022, dernière évolution graphique du journal, visant à améliorer le confort de lecture et à harmoniser la communication de la mairie. Cette refonte s'accompagnera l'année suivante de la mise en place d'une nouvelle charte graphique, destinée à moderniser l'image de la commune. Le tout sera complété l'année suivante par l'introduction du nouveau logo.

Tableau de bord des projets

1. Maitrise d'œuvre centre-bourg et étude d'impact sur la santé

Ce mois d'octobre a vu le lancement de la phase de maitrise d'œuvre pour le réaménagement du centre-bourg et la réhabilitation des réseaux qui le traversent. Cette nouvelle phase opérationnelle du programme « Petites villes de demain » est aussi enrichie des réflexions lancées dans le cadre des démarches d'Urbanisme favorables à la santé afin de réfléchir aux effets des aménagements sur le bien-être et la qualité de vie des habitants et usagers. Pour cela la commune s'est entourée de spécialistes de santé publique, de médecins et praticiens de santé du territoire et de leurs représentants. Des ateliers de concertation avec la population sont à venir en début d'année 2025.



2. Tiers-lieu de l'Annexe

Porté par une dynamique participative, le projet du Tiers-lieu de l'Annexe se précise. La commune souhaite faire de ce lieu un espace ouvert à la jeunesse et aux familles du territoire avec un accent mis sur la transmission des savoirs et le renforcement des liens intergénérationnels. Nous arrivons aujourd'hui à la fin de la phase d'émergence du projet qui a notamment inclus des temps de concertation ouverts à la population et aux associations du territoire. La commune souhaite maintenant travailler à l'identification d'un gestionnaire du futur tiers-lieu qui devrait avoir lieu début 2025. La programmation des travaux sur le bâti suivra dans les prochains mois avec une phase de conception à venir courant 2025.

3. Opération programmée d'amélioration de l'habitat

Engagement fort de la collectivité dans le cadre du programme «Petites villes de demain», l'aide à la rénovation de l'habitat ancien est au cœur des enjeux actuels à la fois d'un point de vue environnemental mais aussi du point de vue économique pour les ménages qui ont vu leurs factures énergétiques fortement augmenter ces deux dernières années. Le Champsaur Valgaudemar est l'un

des territoires de montagne les plus affectés par des situations de précarité énergétique. Pour répondre à cette problématique impactant le marché immobilier et notre attractivité, 11 communes du territoire dont Saint-Bonnet-en-Champsaur ont travaillé avec l'Agence nationale de l'habitat (ANAH), le Département et la Région afin de renforcer les aides à la rénovation énergétique et d'accompagner les projets d'adaptation au vieillissement. L'opération d'amélioration de l'habitat débutera au premier trimestre 2025 avec la mise en place de permanences permettant d'accompagner les habitants dans leurs réflexions et le montage de leurs dossiers.

Les aides concernent les projets de propriétaires occupants ou propriétaires bailleurs destinés à une occupation en résidence principale sur l'ensemble du territoire communal. Les montants d'aides attribuées seront fonction des ressources des ménages et des postes de travaux subventionnables.





2024 est une année associativement riche et dynamique pour Sport et Culture en Champsaur.

Aujourd'hui gestionnaire de deux structures, l'association porte le Centre Social Planète ChampsaurValgo et le café associatif La Draye. Pour faire vivre ses projets, elle a étoffé son équipe professionnelle et mobilisé de nouveaux bénévoles.

La soirée bénévole de février 2024 a mobilisé plus de 40 personnes autour des actions de Planète et du projet de La Draye. Une soirée faite de rencontres, d'idées et de belles personnes prêtes à s'engager ! Le bénévolat se traduit de diverses manières et chacun a ses raisons de s'impliquer : transmettre ses connaissances à des plus jeunes, partager un moment convivial, mettre ses talents à contribution, tenir un stand pour parler de l'action...

L'association s'est organisée pour accueillir les bricoleurs à la rénovation du café, former les bénévoles à l'accueil des familles, guider les curieux sur les groupes de projets à venir... Toutes ces personnes apportent des idées, des couleurs et du renouveau !



LE 23 JANVIER 18H30-20H

Soirée Bénévoles

Partager un moment convivial et gourmand
Echanger sur son engagement passé et à venir
Proposer de nouvelles idées...

AU CAFE LA DRAYE  L'asso offre les boissons et les chocolats
Chacun apporte un met salé ou sucré

APÉRO PARTAGE 

JE M'INSCRIS !



L'ouverture de La Draye offre également de nouvelles opportunités de participation au projet associatif et surtout des engagements dès le plus jeune âge. Au café, on peut venir faire des gâteaux dès 6 ans (avec ou sans les parents), lire une histoire à des bébés, proposer un jeu de société à un inconnu. Mais aussi servir les cafés ou les bons petits plats de Charlotte, animer un atelier et même proposer de cuisiner ensemble sa recette de famille...

L'équipe est convaincue que chacun et chacune a des compétences à partager, l'engagement de tous est donc encouragé. Nous misons sur ce lieu pour que les échanges entre habitants fassent émerger des solidarités et des initiatives porteuses de sens et de lien social.

Pour une heure ou une journée, rejoignez-nous !



contact@planetechampsaur.fr
04 92 46 98 69
ladraye@planetechampsaur.fr
06 79 25 57 52

SPORT — TENNIS

A sa création, au début des années 70, le club de tennis de Saint-Bonnet ne disposait que de 2 courts. Dans les années 80, sous la présidence d'Yves Gimbert, 2 autres courts et un chalet verront le jour.

Et même si le chalet n'existe plus aujourd'hui (la nouvelle piscine ayant été construite sur son emplacement), la structure composée de 4 courts régulièrement rénovés par la mairie de Saint-Bonnet et d'un petit local pour l'accueil des joueuses et joueurs permet à tous les licenciés mais aussi aux touristes durant l'été de pratiquer leur activité dans d'excellentes conditions.



Le club, présidé par Jean-Charles Azzopardi depuis 34 ans et animé par Christophe Goujon moniteur du club depuis une quinzaine d'années, compte 46 licenciés adultes et 71 licenciés jeunes.

Une école de tennis et des entraînements pour adultes ont lieu toute l'année sur les courts extérieurs, mais aussi aux courts couverts de Chaillol et de Gap.

De nombreux tournois sont organisés par le club chaque année, le plus important étant le tournoi d'été du mois d'août pendant lequel 140 joueuses et joueurs s'affrontent durant 15 jours.

Le club inscrit de nombreuses équipes jeunes et adultes dans des championnats départementaux et régionaux. À noter les excellents résultats des équipes premières qui évoluent en 2ème division régionale pour les hommes et Pré-nationale pour les dames.



Lucie Paiusco, Océane Goujon, Margaux Trotobas, Jessica Passuelli et Alèthe Mignot sont championnes de R3



Margaux Trotobas et Jessica Passuelli ramasseuses de balles au tournoi de Roland-Garros, fin mai et début juin, à Paris.



Equipes 1 dames et hommes – Mars 2024



Transition énergétique

Dans le cadre de la transition énergétique et de la loi TECV du 18 août 2015, les collectivités locales doivent réduire de manière significative leur consommation d'énergie. La France s'est fixé pour objectif de diminuer de 20 % sa consommation énergétique totale d'ici 2030, par rapport à 2012.

Pour y contribuer, le Syndicat Intercommunal d'Éclairage Public du Champsaur Valgaudemar, avec l'aide de ses communes membres, souhaite lancer un vaste pro-

gramme de rénovation de ses bâtiments et infrastructures.

En installant des réseaux intelligents, ces collectivités pourront mieux gérer leur consommation d'énergie et réaliser des économies importantes.

Le SIEPCV dispose déjà d'un inventaire de son patrimoine et s'est fixé des objectifs précis et réalistes en matière d'économie d'énergie,



Avec la technologie LED, il devient possible de moduler l'intensité de l'éclairage en fonction de l'heure de la nuit ou du taux de fréquentation des différents secteurs.

L'éclairage public représente environ 37% de la facture d'électricité des collectivités. Face à cet enjeu budgétaire, les collectivités peuvent désormais investir dans un éclairage public intelligent qui optimisera leur consommation énergétique.

C'est un enjeu important pour les collectivités qui doivent trouver un équilibre entre la sécurité, le confort, l'environnement et la qualité de vie des habitants.

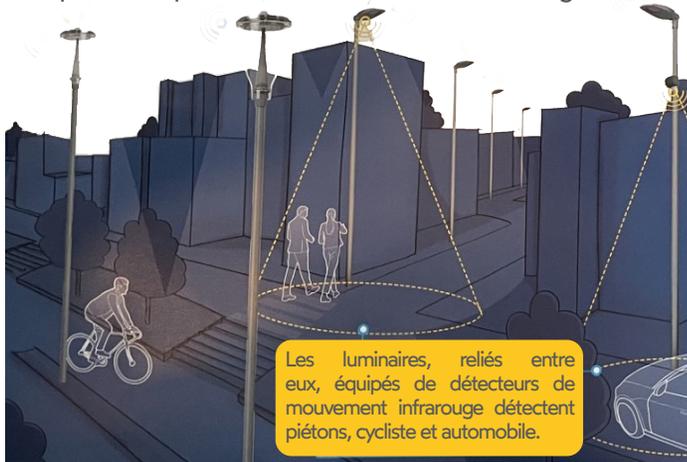
L'éclairage public intelligent est une technologie qui peut aider les collectivités à économiser de l'énergie et à améliorer la qualité grâce à un éventail d'applications annexes. La technologie désormais au point est de plus en plus plébiscitée par les communes qui cherchent des façons de réduire les coûts énergétiques tout en garantissant la sécurité dans les rues la nuit.

La lumière

Quand l'extinction subie dans le champsaur Valgaudemar met en relief des leviers politiques de transition énergétique

Durant la crise énergétique de l'hiver 2022, l'impératif d'éviter des ruptures d'approvisionnement et la nécessité de réduire les consommations ont guidé des mesures de réduction parfois drastiques de l'éclairage public.

Cette expérience collective marquante a pu destabiliser une partie des citoyens, entraînant des oppositions virulentes. Ou au contraire, inspirer des innovations politiques, confronter des expériences citoyennes et accepter le déploiement de nouvelles technologies.



Les luminaires, reliés entre eux, équipés de détecteurs de mouvement infrarouge détectent piétons, cycliste et automobile.

Eclairer juste

Principales raisons d'opter pour un éclairage public intelligent

Les lampadaires intelligents révolutionnent les paysages grâce à une technologie de pointe qui améliore l'efficacité et la durabilité par rapport aux systèmes d'éclairage traditionnels.



Efficacité énergétique et économique des coûts

L'une des raisons les plus convaincantes d'adopter l'éclairage public intelligent est la réduction significative de la consommation d'énergie.

Les lampadaires actuels au sodium gaspillent une quantité considérable d'énergie. D'un autre côté, les lampadaires intelligents fonctionnent principalement à base de LEDs jaunes qui consomment beaucoup moins d'énergie et ont une durée de vie plus longue. Les coûts peuvent être atténués efficacement en ajustant la luminosité des lampadaires, en fonction des horaires et des détections de présence.



Amélioration de la sécurité publique

Les lampadaires intelligents améliorent la sécurité en fournissant des éclairages plus lumineux et plus d'éclairages adaptés.



Impact environnemental

Protéger la faune nocturne et promouvoir à un éco système sain.



L'éclairage public intelligent est plus qu'une simple mise à niveau technologique, c'est une solution à multiples facettes qui répond aux problèmes économiques, de sécurité et environnementaux. En investissant dans cette solution, les collectivités peuvent récolter des bénéfices substantiels à long terme, ouvrant ainsi la voie à un avenir plus brillant et plus intelligent.

Le Syndicat Intercommunal d'Éclairage Public du Champsaur-Valgaudemar

21 communes



37 délégués



3030 foyers



Un projet à 3 245 000 €

Le mot du président Dominique GOURY

« Eclairer juste, économique, écologique c'est un gage de confort et de sobriété. »

Je pense qu'il faut maintenir un minimum d'éclairage dans les secteurs. Mais il faut absolument prendre conscience que les choses ne peuvent pas rester en l'état. »



Le traitement des hameaux

Les effluents des hameaux des Infournas Hauts et des Infournas Bas, de Charbillac, de Pisançon étaient rejetés sans traitement dans le milieu naturel. Ces rejets avaient donc un impact négatif sur la qualité des eaux du milieu récepteur. La commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur achève ces projets après quatre années de travail sur ce dossier. Les travaux auront été réalisés au cours des exercices 2023 et 2024 et représentent un investissement de plus 1.65M€ TTC.

Un dossier d'envergure à tous les niveaux...

Une étude de faisabilité avait été lancée par la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur en 2020 afin de connaître précisément les besoins des différents hameaux s'agissant des traitements des eaux usées. Très rapidement, la municipalité avait élargi le périmètre de l'étude en intervenant sur l'eau potable et le réseau pluvial. L'objectif était clair : traiter les réseaux humides à l'intérieur des hameaux de manière efficiente et pérenne. Pour concrétiser ces opérations d'ampleur, la commune a déposé huit dossiers de demandes de subvention. L'accompagnement par nos partenaires financiers a permis de soutenir cette mise en œuvre opérationnelle à hauteur de 45%. Un recours à l'emprunt d'un montant de 300.000€ a été souscrit. S'agissant de la réalisation, plusieurs lots ont été notifiés et plusieurs entreprises spécialisées sont intervenues pour mener à bien ces travaux.



Les solutions de traitement retenues sur les différents hameaux



LES INFOURNAS

1 Microstation enterrée
avec un dimensionnement de
50 EH
Equivalent habitant



CHARBILLAC

1 Microstation enterrée
avec un dimensionnement de
50 EH
Equivalent habitant



PISANCON

1 Station d'épuration
en filtres plantés de roseaux
90 EH
Equivalent habitant

La microstation à cultures libres ou fixées est constituée en général d'un compartiment de décantation et d'un compartiment oxygéné artificiellement de réaction biologique/clarification ou d'un seul compartiment avec succession des différentes phases (SBR). Un dégrilleur est installé en amont de la filière. Cette filière est intégralement enterrée. Elle nécessite de l'énergie. Le Filtre Planté de Roseaux vertical (FPRv) est une solution de traitement adaptée car elle s'adapte aux variations de charge, accepte les eaux parasites (compatible avec un réseau unitaire). Elle est rustique, fonctionne en gravitaire et présente une exploitation aisée.



Chantiers de la commune et transition énergétique

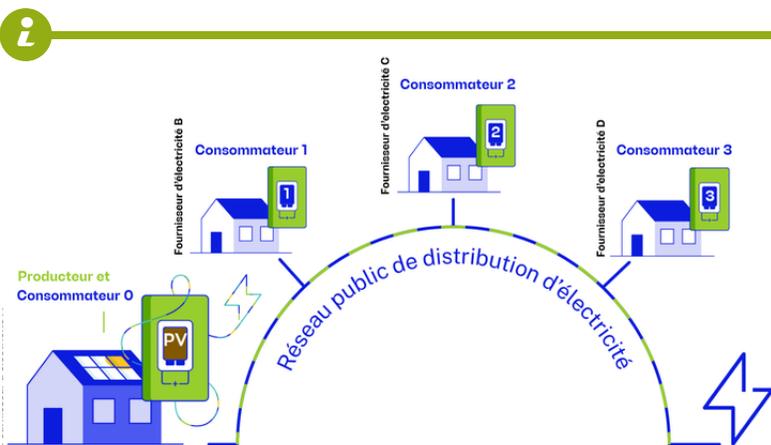
Réduire ses consommations d'énergie : tel est l'objectif que s'est fixée la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur depuis plusieurs années. Une manière de préserver le cadre de vie et de répondre aux besoins des habitations au quotidien en luttant contre le changement climatique.



La commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur s'est engagée dans une démarche particulièrement innovante : la production électrique photovoltaïque en autoconsommation collective.

La commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur souhaite participer activement à cette transition énergétique par une somme d'actions vertueuses. Certaines ont d'ailleurs été mises en œuvre (baisse de l'éclairage public durant la nuit, changement des systèmes de production de chauffage par énergies fossiles vers du biomasse, étude de faisabilité pour un réseau de chaleur, pose de panneaux photovoltaïques sur les garages techniques, rénovation énergétique globale pour la crémaillère, le petit gymnase, la médiathèque, changement de parc de véhicule par de l'électrique, ...). La commune poursuit cette démarche avec la pose de panneaux photovoltaïques sur les toitures du Petit gymnase et du Boulodrome cou-

vert du Roure. Avec des puissances respectives de 34Kva et 36Kva sur les deux bâtiments, ces installations permettront de réduire massivement les consommations énergétiques à l'échelle de la commune. En effet, l'objectif est d'engager un processus d'autoconsommation collective avec éventuellement revente de surplus. Cela permettra de réduire la dépendance à l'égard du réseau électrique traditionnel et pourra contribuer à une plus grande indépendance énergétique. La commune subit d'ailleurs de manière sévère les évolutions de prix de l'électricité et cela malgré les aides du Gouvernement et notamment sur ses tarifs C4 avec l'impossibilité de bénéficier aux tarifs réglementés. Seules les petites collectivités employant moins de 10 équivalents temps plein (ETP), avec moins de 2 M€ de recettes et ayant contractualisé une puissance inférieure ou égale à 36 kVa sont éligibles aux tarifs réglementés de vente de l'électricité (TRVe).



L'autoconsommation collective ? De quoi s'agit-il ?

Pour la commune, l'autoconsommation collective permettra de partager la production électrique produite sur certains bâtiments, et de la dispatcher sur d'autres bâtiments communaux dans un rayon maximum de 2kms. Ainsi, des sites tels que la mairie, la médiathèque, le centre social, la maison blanche, etc. pourront bénéficier de cette autoconsommation sans avoir d'installation propre en toiture. Cette solution innovante permet d'améliorer le taux d'autoconsommation et de limiter la revente du surplus.

Des travaux énergétiques à l'école de musique

La commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur souhaite finaliser les travaux de rénovation énergétique sur cet équipement et notamment en réalisant les opérations suivantes :

- Changement des menuiseries : Les vitrages simples existants ont été remplacés pour une meilleure isolation thermique et une amélioration du confort des usagers.
- Changement de la chaudière fioul vers une pompe à chaleur : l'opération prévoit la pose d'une pompe à chaleur d'une puissance de 25kW. La surface chauffée est de 190m².



Le traitement des voies communales

La commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur est compétente pour la gestion et l'entretien des voies communales. Elle gère un patrimoine important avec 79kms de voiries sur son territoire. D'importants travaux de voirie ont été menés à bien sur la commune durant la période estivale tant sur les voiries routières que sur les chemins ruraux.

Après un état des lieux de la voirie communale mené par la commission voirie, les tronçons nécessitant un entretien et une amélioration prioritaire ont été définis. Ainsi, plusieurs voiries routières ont été concernées par des opérations de goudronnage. Il s'agit notamment : de la rue Pra Fourra, du chemin de la Riolle, du chemin de Pré Mia, du chemin de la Gardette, de la route des Pelloux, de la route des Chazelets ou encore du Chemin de Vergié. Un montant total de 100K€ TTC a été alloué à la réfection des voiries.

Gestion des accès et des mobilités

La commune a installé une barrière mécanique permettant de limiter la circulation des véhicules à moteur au niveau du passage entre le chemin de Daillon et la route de Coste Joffre. Si les riverains tolèrent un passage sur la parcelle pour les mobilités douces, la circulation d'engins motorisés a été problématique. La municipalité souhaite accompagner au mieux les usages et les accès sur les voies privées ouvertes au public. Dans la même perspective, les travaux d'aménagement du Lac de l'Aullagnier et du Lac des Barbeyroux ont été réalisés durant les deux dernières périodes estivales. Ces derniers permettent d'une part de mettre en valeur les sites, et d'autre part assurent une gestion des accès en période d'affluence. La préservation des lieux et des usages est une priorité pour la municipalité.



Chemin de la Riolle – Le Domaine

Les chemins ruraux

Depuis 2019, la commune de Saint-Bonnet-en-Champsaur fait le choix de traiter ses chemins ruraux sans apport de matériaux complémentaires. Pour ce faire, elle procède à la location de matériels tels qu'un tracteur avec herse rotative et une niveleuse, afin de reprofiler et de concasser les matériaux existants. Ces opérations ont concerné les chemins suivants : Chemin des Barbeyroux, chemin des Chaups, chemin du Rousson, chemin de Mélit, chemin des Combes (réservoir l'Aullagnier) ou encore du chemin de Molicartou à l'ubac des Combes. Le matériel en location durant deux semaines représente un coût de 26K€ TTC et sollicite deux de nos agents pour la bonne conduite des opérations.



Chemin de Mélit – L'Aullagnier

PRIX RÉGIONAL DE LA CONSTRUCTION BOIS

SUD PROVENCE-ALPES - CÔTE D'AZUR

Photo : Le Maire Laurent DAUMARK et l'architecte du bâtiment Anne-Sophie EYRAUD avec le prix du concours.



La médiathèque remporte deux distinctions prestigieuses !

C'est avec fierté que la municipalité annonce que la médiathèque a été récemment récompensée par deux distinctions majeures, témoignant de son engagement en matière d'architecture durable et de respect de l'environnement. Ces prix viennent reconnaître l'audace de la conception et de la construction de ce bâtiment emblématique, qui est devenu en peu de temps un modèle régional et départemental.

La médiathèque a ainsi reçu le Prix Régional de la Construction Bois, décerné par la région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur. Ce prix met en valeur les projets qui intègrent de manière exemplaire l'utilisation du bois, matériau renouvelable par excellence, tout en répondant aux critères de durabilité et d'esthétique. Notre médiathèque s'est démarquée par sa faible empreinte écologique et la chaleur de son atmosphère intérieure qui séduit les visiteurs. En parallèle, la médiathèque a également remporté le

Grand Prix Départemental de la Construction et de l'Aménagement de l'Architecture Durable. Cette récompense, attribuée par le département, vient couronner les efforts pour créer un espace qui répond aux besoins culturels de la communauté, tout en respectant des normes environnementales strictes. La structure intègre des technologies de pointe en matière de gestion énergétique et d'éclairage naturel, optimisant ainsi l'usage des ressources et réduisant considérablement son impact environnemental.

Ces distinctions honorent le travail de tous les acteurs impliqués dans ce projet, depuis les architectes et les ingénieurs jusqu'aux artisans locaux. Elles témoignent également de l'engagement de la municipalité à promouvoir des infrastructures modernes qui allient qualité, innovation et responsabilité écologique. Retrouvez toute l'actualité de la médiathèque sur notre page Facebook ou l'application mobile Panneau Pocket.



La médiathèque en quelques chiffres



Depuis son ouverture en décembre 2024, la médiathèque de Saint-Bonnet-en-Champsaur connaît le succès. En effet, elle comptait à sa réouverture 860 adhérents en décembre 2024, une belle progression a été enregistrée avec 1000 nouveaux membres inscrits. 1860, c'était la population de Saint-Bonnet en 1866 ! Côté fréquentation, les jeunes de 5 à 9 ans et de 10 à 14 ans sont particulièrement nombreux, rejoints par les tranches des 40-44 ans et des 70-74 ans.

VIE CULTURELLE — CINÉMA

Une année riche en événements cinématographiques

Le cinéma Le Central continue d'être un lieu d'échange et de culture dans la vallée. En 2024, il propose une programmation variée qui ravit autant les cinéphiles que les familles.

Parmi les moments marquants, la 26e édition des Rencontres du cinéma sud-américain a illuminé l'écran avec des œuvres venues d'Amérique latine, offrant un panorama sur cette cinématographie méconnue. Ce festival a permis de découvrir des films primés et d'assister à des discussions avec des réalisateurs.

Autre rendez-vous incontournable : le festival Ciné Berger, qui a célébré sa dixième édition. Axé sur les thématiques rurales et les cultures montagnardes, cet événement a rassemblé les habitants autour de projections et de débats enrichissants.

Le Central a également pris part aux Rencontres Paysannes 2024, qui a réuni les acteurs de l'agriculture et de l'environnement. Le cinéma a proposé la projection du film La Théorie du Boxeur, suivie d'un échange avec le public et a accueilli une restitution des travaux sur les enjeux environnementaux du Champsaur. Les membres de l'association Loisirs et Arts en Champsaur, responsables de la programmation du cinéma, ont

élargi leur offre avec désormais six films projetés chaque mois. Ils ont ainsi ajouté une séance supplémentaire tous les quinze jours, tout en maintenant une projection hebdomadaire. Leur ambition est d'obtenir le label «Art et essai», un gage de reconnaissance pour la diversité et la qualité de leur programmation. À ce titre, le 26 décembre, le cinéma recevra le réalisateur local Jean-Michel Bertrand pour la projection de son film «Vivre avec les loups», suivi d'un échange avec le public.

Une collaboration avec l'école et le cinéma permet de diffuser des films auprès de différents publics, notamment les élèves des écoles, des collèges et parfois du lycée Poutrain. Chaque année, une vingtaine de séances sont organisées, certaines rassemblant plus de cent enfants. Le public réunit des jeunes issus de toute la vallée.

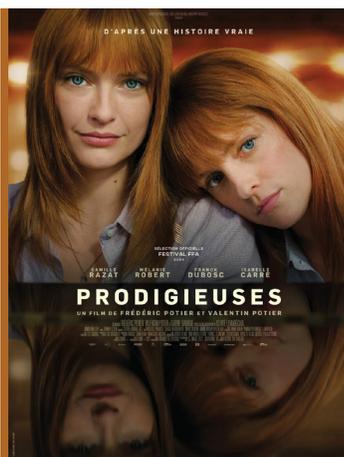
Le cinéma se distingue par sa capacité à mêler divertissement grand public et cinéma d'auteur. En plus des blockbusters comme Vaiana 2 et Vice Versa 2, l'année 2024 a vu des cycles de films pour enfants pendant les vacances scolaires, des soirées thématiques et des projections spéciales. Ce dynamisme est rendu possible grâce à l'engagement de l'association locale et des bénévoles passionnés, qui travaillent pour animer la vie culturelle de la commune.

Programme décembre et janvier

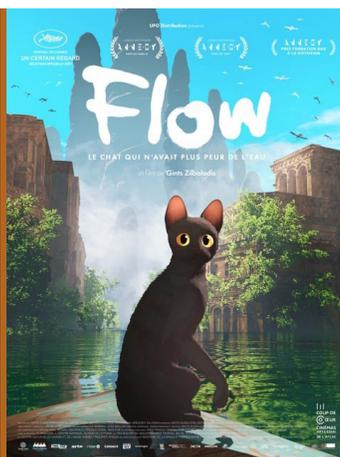
Décembre



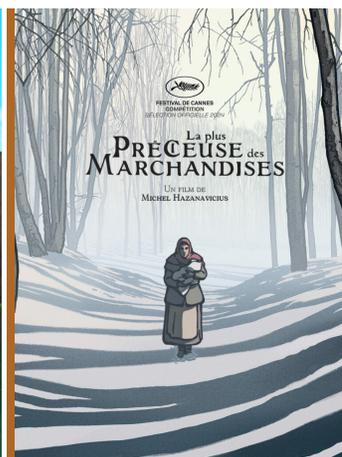
Vendredi 20 | 20h30
Dimanche 22 | 18h00



Samedi 21 | 18h
Lundi 23 | 20h30

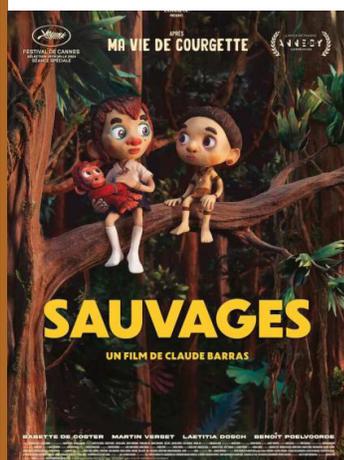


Judi 26 | 18h
Vendredi 27 | 18h

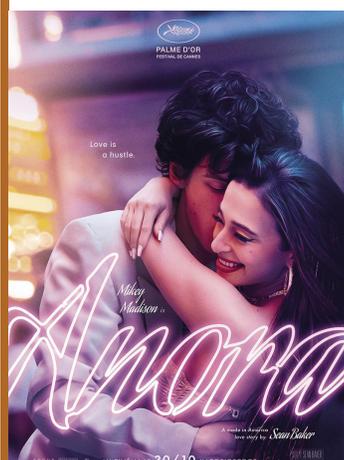


Vendredi 27 | 20h30
Dimanche 29 | 18h

Janvier



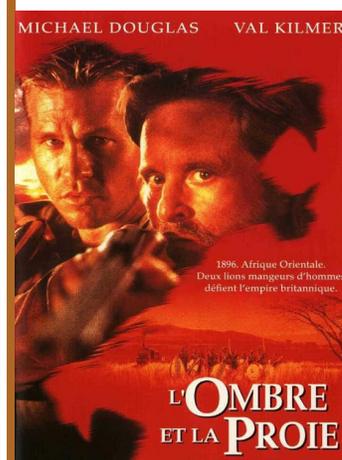
Judi 2 | 18h
Vendredi 3 | 18h



Samedi 4 | 18h
Mardi 7 | 20h30



Vendredi 10 | 20h30
Dimanche 12 | 18h



vendredi 17 | 20h30
Dimanche 19 | 18h

SCOLARITÉ — ACTUALITÉS

Une école vivante et engagée

L'école a vécu une première partie d'année riche en projets et en découvertes, favorisant à la fois l'apprentissage, la créativité et l'ouverture au monde. Le 7 novembre, tous les élèves ont participé à la journée Non au Harcèlement, à travers des lectures d'histoires et des débats pour les sensibiliser à l'importance du respect et de la bienveillance. Par ailleurs, les élèves des classes de Mme Loubet et M. Gaume s'initieront prochainement au jeu d'échecs, une activité qui stimule la réflexion stratégique et la concentration.

Les sciences ne sont pas en reste, avec l'installation d'un tout nouveau laboratoire de sciences au sein de l'école. En partenariat avec Gap Science Animation 05, des animations seront proposées à toutes les classes, renforçant leur esprit scientifique.

Les activités sportives et éducatives continuent également d'enrichir la vie scolaire : tous les élèves participeront au programme «Savoir rouler à vélo», une initiative visant à développer leur autonomie et leur sécurité sur deux roues.

Enfin, les classes exploreront prochainement le thème du pastoralisme, un sujet enraciné dans la culture locale, tandis que des professeurs d'anglais du collège de Saint-Bonnet viendront offrir des séances immersives aux élèves de CM2, les préparant à leur future entrée au collège.



Un grand merci à Jean-Charles Azzopardi, parti à la retraite en septembre. Voici un souvenir de sa dernière sortie au lac du Sautet avec sa classe de CM2.

Projets pédagogiques et culturels pour le collège



Remise des diplômes du Brevet des Collèges

Cette année, de nombreux projets pédagogiques et activités scolaires enrichissent la vie des élèves en leur offrant des opportunités d'apprentissage diversifiées et stimulantes.

En classe de 3ème, les jeunes explorent le monde du théâtre avec le Prix Godot, où ils endossent le rôle de critiques, découvrant l'art de l'analyse et de l'expression critique à travers des pièces de théâtre. Ce projet s'accompagne d'un travail approfondi sur l'oralité, en partenariat avec le Théâtre La Passerelle, qui permet aux élèves d'améliorer leur aisance à l'oral et de s'ouvrir aux arts de la scène.

Les actions citoyennes sont également à l'honneur en Histoire-Géographie, où les élèves de 3ème participent à un projet en partenariat avec les Restos du Cœur. En 4ème, le Projet OCEAN rassemble le français et les

sciences pour sensibiliser les élèves aux enjeux environnementaux liés à la mer. En parallèle, les élèves de 5ème plongent dans le monde littéraire grâce à Jeunes en Librairie, une initiative qui les amène à rencontrer un auteur et à collaborer avec la librairie de Saint-Bonnet.

Les activités culturelles et scientifiques s'étendent à tous les niveaux, avec notamment un atelier théâtre, le championnat de jeux mathématiques qui se conclura par une sortie au Salon des Mathématiques à Rognac, et le programme Collège au Cinéma, qui permet aux élèves de découvrir des œuvres cinématographiques au cinéma de Saint-Bonnet.

Les initiatives éducatives s'enrichissent aussi d'activités extra-scolaires : une enseignante d'anglais interviendra pour proposer des ateliers linguistiques, et des délégués s'impliquent dans un projet d'aménagement éco-citoyen. En 5ème, une formation aux Gestes Qui Sauvent est organisée par une enseignante d'EPS et le club d'échecs continue de susciter l'enthousiasme, avec cette année un tournoi interne pour les passionnés.

Pour sensibiliser au bien-être et à la sécurité des élèves, une journée Non Au Harcèlement a été organisée le 7 novembre, et un café des parents sur la thématique de la gestion des réseaux sociaux aura lieu en décembre.

Enfin, trois voyages scolaires sont déjà prévus pour 2025 : les élèves de 6ème partiront en Grèce, une classe de 5ème explorera les châteaux de la Loire, et les élèves de 4ème engagés dans le Projet OCEAN participeront à un séjour de plongée.

ENVIRONNEMENT — S'ADAPTER

Des solutions fondées sur la nature Pour s'adapter et augmenter la résilience au Changement Climatique !

L'extension urbaine est une tendance sociétale particulièrement difficile à stopper ou à contenir, souvent au détriment des terres agricoles et des fonctions biologiques des milieux naturels, y compris dans les zones habitées.

Lorsqu'on parle de fonctions biologiques des milieux naturels, on sous-entend des services rendus par la nature, gratuitement ! Il s'agit notamment de la réduction du risque d'inondations, de la non-érosion des sols en cas de fortes précipitations (grâce à la couverture végétale, aux fascines, aux haies, à l'absence de terre à nu par exemple), de la réduction des températures extrêmes en été grâce aux zones arborées, du maintien de la pluviométrie grâce aux zones forestières, de la préservation du cycle de l'eau, de l'épuration naturelle des eaux de ruissellement, etc.

Et parmi les services gratuits rendus par la nature, n'oublions pas celui de l'émerveillement de notre quotidien, en

particulier dans des territoires riches de biodiversité et de paysage comme celui que nous habitons ici !

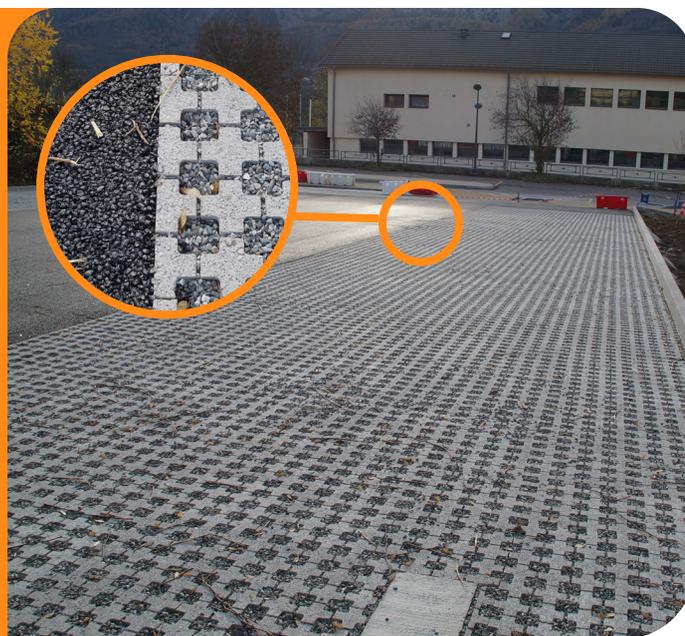
Avant des aménagements, les fonctions naturelles du sol sont la capacité d'infiltration, les échanges sol-atmosphère, le stockage de carbone, le développement de la biodiversité (même si nous ne la voyons pas la biodiversité du sol est considérable et essentielle). Il apparaît urgent de penser autrement l'aménagement urbain pour réduire l'impact humain sur ces fonctions, et par là-même augmenter la résilience au changement climatique.

Ainsi, dans un contexte de changement climatique et d'amplification des événements extrêmes (pluies torrentielles, fortes sécheresses, etc.) désimperméabiliser, c'est à dire, rendre les aménagements moins hermétiques avec le sol, devient urgent pour réduire la vulnérabilité des aménagements urbains et routiers, et surtout pour réduire la vulnérabilité des personnes et des espaces habités, et respecter le vivant. Il s'agit tout simplement d'anticiper pour ne pas subir.

En quoi consiste la désimperméabilisation ?

Idéalement, il s'agit d'éviter l'artificialisation du sol, en maintenant un couvert végétal stable et biologiquement intéressant. Lorsque l'artificialisation ne peut être évitée, il faut réduire son impact. Différentes techniques existent, en fonction de la qualité des sols, des objectifs d'infiltration, du site à aménager.

L'exemple du nouveau parking situé à proximité du collège de St Bonnet et de la gare routière, illustre un type de revêtement vers lequel se tourner pour accentuer l'infiltration grâce à des revêtements alvéolés, installés sur des enrobés poreux. Les racines des plantations alentours joueront aussi un rôle important dans la filtration des eaux chargées de particules d'hydrocarbures et autres polluants. Et le couvert végétal contribuera à réduire les îlots de chaleur en été et maintenir une biodiversité dite « ordinaire » dans les espaces aménagés.



Dans d'autres situations, le choix de revêtements perméable est de plus en plus recherché dans les villes, à la fois dans les espaces publics, mais aussi chez le particulier. En effet, le particulier, par le choix de terrassement ou non, par les choix de revêtements bitumés ou de revêtements perméables sur ses espaces devant les garages et la maison par exemple, contribue sans le savoir à accentuer les enjeux liés au changement climatique, ou au contraire à mettre en place des solutions fondées sur la nature pour augmenter notre résilience collective face au changement climatique.



Favoriser la présence de la biodiversité dans la ville

Divers aspects de Solutions Fondées sur la Nature existent. La préservation de la faune sauvage par un bâti adapté est par exemple très documenté par des travaux récents et peuvent là-aussi nous inspirer pour les restaurations futures de bâti où les nouvelles constructions (cf. LPO/CAUE Isère, 2012, Guide technique : Biodiversité et bâti septembre 2012, Grenoble).

ÉTAT CIVIL

Naissances

GABOURY Nolan	09 avril 2024
CASTÉRA AMIGUET Mendi	20 juin 2024
CHABRE Anastasia	12 juillet 2024
CATELAN Elena	24 juillet 2024
FAUBERT Clara	24 juillet 2024
LEMAIRE Isaac	12 octobre 2024
SARRAZIN Lina	12 octobre 2024

Attention, seuls apparaissent les naissances des enfants légitimes ou des enfants naturels, avec l'autorisation des parents.

Mariage

BOURGAIN Vincent / RAYNAUD Emilie	04 mai 2024
GONZALEZ Julien / RUIZ Amandine	11 mai 2024
ROUX Florian / JOLY Marine	08 juin 2024
BIBAUT Marc / HÉRISSE Fanny	08 juillet 2024
MAUCORONEL Christian / LUSSIGNOL Corine	10 juillet 2024
CATELAN Etienne / LACROIX Marina	24 août 2024
GAUTHIER Jean-Marc / BERTONE Nadine	07 septembre 2024
PELLEGRIN Charles / REVELARD Rachel	14 septembre 2024
ROLLAND Franck / OUVRIER-BUFFET Marine	14 septembre 2024
GUYOTOT Gilles / PIÈPRE Jacqueline	21 septembre 2024
VINDIMIAN Maurice / HALLOT Joëlle	19 octobre 2024

Décès

VILLARD Henri	26 décembre 2023
BOUGEOT Joëlle née GIRY	31 décembre 2023
AMAR Marie-Rose née CHANCEL	09 janvier 2024
GILLOUX Jeanne née AMAT	17 janvier 2024
AERTS Wilfried	24 février 2024
DI RUSCIO Jeannine née PAUL	05 mars 2024
LE PICHON Anna née SIMON	05 mars 2024
GANGUET Paulette née EYRAUD	29 mars 2024
PAYS Annie née BARRÉ	07 avril 2024
SOMMAZZI Marcelle	21 avril 2024
DUSSERRE TELMON	22 avril 2024
MONTIER Jean-Claude	04 mai 2024
MEYER Yvonne née ARTAUD	16 mai 2024

PELLEGRIN Simone née CHABRE	19 mai 2024
EYMAR-DAUPHIN GUY	26 mai 2024
TOPEROFF Samuel	03 juin 2024
MARCASSOLI Pierre	08 juillet 2024
VERNIÈRES Marie née AMAR	29 juillet 2024
PARA Marie-Christine	01 août 2024
ROBIN Catherine née BÉNÉZECH	20 août 2024
FAURE Myriam née GRAND	21 août 2024
CHATELAS Bernard	28 août 2024
GONTERO Bruno	08 septembre 2024
VILLAR Monique née MAILLÉ	01 octobre 2024
GARNIER Jean-Yves	02 octobre 2024
BROT Anne-Marie née FAURE	25 octobre 2024

Navette skieurs | 2025

Navette gratuite pour les vacances de Noël et d'hiver (zone B).
Tous les jours sauf samedi et jours fériés.

Arrêts

- Chaillol 1600 : parking de la station ou épicerie selon trafic
- Saint-Bonnet : VVF au 2 Avenue Prémongil, Mairie place Waldems

SAINT-BONNET vers CHAILLOL 1600

VVF	8h30	12h00	16h30
MAIRIE	8h32	12h02	16h32
STATION	8h55	12h25	16h55

CHAILLOL 1600 vers SAINT-BONNET

STATION	12h30	17h
MAIRIE	12h55	17h25
VVF	13h	17h30

Des travaux sur notre commune

En cet automne, de nombreux travaux démarrés ce printemps s'achèvent. C'est le cas notamment pour la remise en état des réseaux d'eau potable et d'assainissement sur les hameaux qui ont représenté 1,65M€ TTC avec près de 660 000 € de subventions grâce à nos partenaires (Conseil Départemental 05 et Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse).

Sur Pisançon, l'ensemble du réseau d'alimentation eau potable a été refait et un séparatif eaux pluviales - eaux usées a permis de créer en contrebas du village une véritable station d'épuration en roseaux. À Charbillac, c'est également l'ensemble du réseau qui a été refait et raccordé à un système de traitement.

Aux Infournas Hauts et Bas, la reprise de l'ensemble du réseau d'eau potable, d'assainissement et le raccordement à une fosse se termine et ces travaux ont permis d'amener en plus la fibre dans les deux parties du hameau.

Ces réparations se sont également accompagnées de réfections de voiries et la modernisation des hameaux permettra une conformité à des normes respectueuses de l'environnement. Enfin, aux Trois Croix, le clocher de l'église a retrouvé sa splendeur après restauration.

Sur le centre-bourg, nous aurons également à refaire les réseaux. Ceci permettra de poursuivre les réparations, d'améliorer la sécurité d'alimentation et d'épuration. L'équipe s'occupe des projets d'avenir, tels que Petite Ville de demain, mais aussi de ces travaux plus discrets mais nécessaires.

Au 1er janvier 2013, la commune de Saint Bonnet s'élargissait à Bénévent et Charbillac, ainsi qu'aux Infournas, nous avons continué de développer tous les hameaux. A l'heure où nous pourrions nous agrandir à nouveau, si les habitants le souhaitent, la détermination à nous développer de manière conjointe et concertée demeurera notre ligne de conduite.

Nous continuons d'investir et vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année.

Laurent Daumark, Manon Athenour, Roland Bernard, Aurélie Dessein, Emilie Drouhot, Fabien Ferraro, Michaël Gaume, Rémy Gonsolin, Christian Gonsolin, Dominique Goury, Nathalie Lajko, Virginie Le Toumelin, Emmanuelle Pellegrin, Bruno Sebban.

L'eau coule-t-elle toujours de source ?

Le dérèglement climatique est à l'œuvre et nous sommes obligés de nous rappeler que le climat modifie depuis longtemps nos activités et mets nos paysans à rudes épreuves.

A Saint Bonnet, on regarde le ciel et l'eau. Le carnet paysan de la famille de Jean Marie Gueydan est instructif concernant les aléas climatiques lié à l'eau. Elle peut être abondante comme rare.

1921, une année sèche sans précédents, le Drac et ses affluents sont secs.

1922, c'est l'inverse, trop d'eau, des secteurs entiers des berges du Drac sont emportés.

1956, année sèche, aucune récolte agricole.

1957, des inondations exceptionnelles, Le pont qui relie Saint-Bonnet à La Fare est emporté !!

1976, année de sécheresse, les sols sont compactés, l'Etat décide de recourir à « l'impôt sécheresse ».

1977, de la pluie à plus savoir qu'en faire. Il est impossible de sécher les foins.

Puis, **2002**, grande sécheresse, douloureuse pour les paysans, **2003** fortes pluies, inondations.

2022, année de sécheresse, les fontaines du village sont fermées.

2023, de fortes pluies sur une durée courte qui génèrent des inondations et des dégâts matériels considérables dans le Champsaur et le Valgaudemar. A Saint Bonnet, les questions sur l'eau reviennent souvent.

« Pourquoi, lors de fortes pluies, l'eau potable de certains captages est impropre à la consommation ? ». Est-ce une fatalité ou peut-on corriger ce problème répétitif ?

« De gratuite elle devient de plus en plus chère. Est-ce la logique financière de l'Agence de l'eau qui l'emporte ? Qui fixe le prix ? »

Toutes ces questions et d'autres méritent des réponses précises. En 2025, une réunion sur le thème de l'eau s'imposera.

Entre temps, nous vous souhaitons à toutes et à tous de belles fêtes de fin d'année.

Jean-Marie Gueydan, Marie Festa, Marie Noeie Chaix, Frédéric Gaillard

Grenettes Enchantées à Saint-Bonnet



Du 20 au 23 décembre, la place Grenette se transforme pour les festivités de Noël. La charpente sera illuminée pour nous offrir un ciel étoilé de LED dorées.

Cultivons un p'tit grain de rêve, de joie, de féerie : Des visites éclairs dans l'atelier de curiosité du Père Noël raviront petits et grands. Une chasse aux trésors, un atelier de maquillage participatif, un Flash Dance près du Brasero. Et de nombreuses réjouissances sont à découvrir. Chaud les marrons, haut les cœurs !

VENREDI 20

16h30-18h30 Chasse aux trésors avec Planète *
16h30-18h30 Atelier de curiosité du père Noël**
17h30-18h Flash Dance avec Sabrina



SAMEDI 21

Marché de Noël

10h Spectacle de Noël d'Heïdi Mélodie - Tout public - La Draye

13h30-16h30 Promenade en poneys

14h-16h Balade en Joëlette, avec l'association le fauteuil Vagabond

14h30-17h30 Manège musical, place Chevreril

14h30 Déambulation Ecole de Samba (départ La Draye)

14h -17h Chantournage, place grenette

14h30-17h30 Chasse aux trésors avec Planète *

16h Déambulation du père Noël avec l'école de Samba (départ place grenette)

14h-17h30 Maquillage

15h - 18h30 atelier de curiosité du père Noël**

17h30-18h Flash Dance avec Sabrina

DIMANCHE 22

10 h Brunch de Noël & Jeux de société – Tout public - La DRAYE

15h-17h30 Chasse aux trésors avec Planète*

15h-17h30 Maquillage

15h-18h30 Atelier de curiosité du Père Noël**

17h30-18h Flash Danse avec Sabrina



LUNDI 23

14 h Film NIKO le petit renne au central cinéma (comité des fêtes)

14h30-17h30 Chasse aux trésors avec Planète*

15h -17h30 Animation Sportive Mobil Sport

16h Le père Noël distribue les papillotes, place grenette (comité des fêtes)

14h30-17h30 Maquillage

15h-18h Atelier de curiosité du Père Noël**

17h30-18h Flash Danse avec Sabrina

19h-19h30 Spectacle pyrotechnie compagnie FUEGOLOKO



Les animations se déroulent dans le centre bourg.

A partir de 13h samedi et lundi :

Place du Chevreril et place Grenette deviennent piétonnes

*Départ et arrivée au café La Draye

**infos et réservation des séances à l'office de tourisme de Saint Bonnet.